



FICHE DE POSTE

MEDECIN DE PREVENTION

Affectation : **CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE DE MAYOTTE**

Organisme de rattachement : **Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation**

DESCRIPTIF DU POSTE

Intitulé du poste : Médecin de prévention au service des personnels et des étudiants

Date de disponibilité : immédiate

Statut : vacataire

Grade : médecin généraliste

Référence REME : SS002

Localisation : Dombéni

Quotité de temps de travail : **une journée par semaine (7h30).**

Rémunération : 41,41€ brut de l'heure

ACTIVITES ET MISSIONS

En lien avec le suivi des étudiants :

- Réaliser les visites médicales des étudiants, et à la demande, des examens de dépistage ; recommander ou prescrire des examens complémentaires
- Conseiller l'administration sur l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants
- Etablir un bilan annuel des visites afin d'améliorer la prise en charge
- Conduire des projets de santé en relation avec les étudiants relais santé (ERS) du CUFR

En lien avec le suivi des personnels :

- Conseiller l'administration, les agents sur l'amélioration des conditions de vie et de travail, sur l'hygiène générale des locaux
- Réaliser les visites médicales périodiques et, à la demande, des examens de dépistage
- Recommander ou prescrire des examens complémentaires
- Assurer la surveillance médicale particulière des agents en situation de risque en raison de leur état de santé ou de leur exposition à des risques professionnels ou de leur réintégration après congé longue maladie ou longue durée

- Conseiller le service de gestion des ressources humaines dans ses missions d'intégration des personnels handicapés, d'affectation et d'aménagement des postes de travail, de traitement du dispositif relatif aux postes adaptés, de reclassement, reconversion, et de mutation
- Donner un avis et rédiger un rapport le cas échéant dans le cadre des accidents de travail, des maladies professionnelles et de la médecine statutaire
- Contribuer à l'élaboration d'un programme annuel de prévention
- Participer aux comités d'hygiène et de sécurité et aux groupes de travail de ces instances et transmettre à l'autorité administrative et aux membres des comités d'hygiène et de sécurité le rapport d'activité de la médecine de prévention ainsi que ses recommandations

Conditions particulières d'exercice

Profession réglementée : être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre exigé pour l'exercice de la profession de médecin ou avoir obtenu une autorisation individuelle permanente d'exercice de la médecine
Exercice de la médecine en conformité avec les exigences du code de la santé publique

COMPÉTENCES REQUISES

Compétences principales

Droit de la santé
Droit de la sécurité sociale
Modes de fonctionnement des administrations publiques
Système éducatif et ses enjeux
Organisation territoriale en matière de santé et de soins

Compétences opérationnelles

Accueillir les populations concernées
Evaluer et hiérarchiser leurs besoins
Savoir faire jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision
Prévenir et gérer les conflits ou situations sensibles
Construire et gérer une base de données

Compétences comportementales

Sens relationnel
Rigueur / fiabilité
Capacité de raisonnement analytique
Autonomie / confiance en soi

Pour candidater :

Dossier de candidature : CV + lettre de motivation

Dossier à envoyer à :
CUFR DE MAYOTTE
Service des ressources humaines
drh@univ-mayotte.fr
Tél : 0269 61 07 62